



Position de la CIPRA

approuvée par le Comité directeur de la CIPRA en 2014, actualisée en 2016

Des Alpes sans Jeux Olympiques

Dans les conditions actuelles, CIPRA International demande l'arrêt des candidatures et de l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver dans les Alpes. Les Alpes doivent rester un territoire sans Jeux Olympiques, ce qu'elles sont depuis 2006. Dans leur configuration actuelle, les JO d'hiver ne sont ni écologiques, ni socialement acceptables. La CIPRA rejette donc les Jeux Olympiques d'hiver dans les Alpes – et ailleurs – sous leur forme actuelle. Les expériences des dernières décennies montrent que les montagnes ne se prêtent pas à l'organisation de tels méga-événements destructeurs de nature et ruineux. Les résultats des consultations populaires organisées dans les Grisons et à Munich révèlent qu'une grande partie de la population alpine n'est plus prête à accepter le poids des JO d'hiver.

Les Alpes sont un espace naturel et culturel sensible qui n'est pas adapté pour l'organisation de Jeux Olympiques d'hiver dans leur forme actuelle. Les Jeux prennent aujourd'hui des dimensions qui ne sont plus supportables pour les régions alpines, souvent marquées par des structures de taille modeste. Les exigences des Jeux Olympiques d'hiver en matière d'infrastructures de transports, d'installations sportives et de structures d'hébergement sont si démesurées qu'il n'est plus possible d'y satisfaire dans les Alpes. Le caractère inflationnaire des Jeux et le nombre croissant de disciplines dépassent les capacités des villes hôtes et de leurs régions. Le poids des JO d'hiver a atteint un seuil qui n'est plus acceptable ni pour l'homme, ni pour la nature.

L'agenda 2020 publié par le Comité International Olympique (IOC) ne constitue pas un véritable progrès. Les 40 recommandations qu'il contient sont uniquement destinées à amadouer les pays occidentaux. Une discussion sur l'organisation d'une nouvelle édition des Jeux dans les Alpes ne sera possible que lorsque le CIO aura remanié de fond en comble ses règlements et ses structures, qu'il garantira le respect des valeurs démocratiques fondamentales dans les pays organisateurs et qu'il tiendra compte des principes du développement durable dans la planification et la réalisation des Jeux Olympiques d'hiver.

Un impact de plus en plus négatif sur la nature et le paysage

Les pistes de ski, les installations de transport, les stades sportifs, les voies d'accès et les parkings consomment toujours plus d'espace et ont des incidences graves sur la nature et le paysage. Le changement climatique, un problème crucial pour l'espace alpin, est manifestement totalement ignoré par les responsables du Comité International Olympique (CIO) et par de nombreux responsables politiques des villes candidates. Le manque de neige et les caprices de la météo sont présentés comme des facteurs maîtrisables par des moyens techniques, ou sont simplement ignorés. Pour pouvoir



garantir à peu près l'enneigement, on a besoin de neige artificielle produite par des installations toujours plus performantes. La neige artificielle est conservée pendant l'été ou produite dans des usines à neige. Ces installations ont un impact de plus en plus massif sur le paysage et consomment toujours plus d'eau et d'énergie. **Les contrats léonins du CIO**

Avec les règlements et les contrats actuels du CIO, il est devenu impossible de prendre la responsabilité de réaliser des Jeux Olympiques d'hiver dans les Alpes. L'attitude du CIO n'est pas transparente et ses exigences ne sont pas démocratiques. Le nouvel agenda 2020 ne change rien à cette situation. Le contrat de ville hôte signé avec le CIO prive les communes et les régions de toute liberté de décision. Le CIO ne prend aucun engagement ferme de ne pas modifier les textes qui ont servi de base de décision aux référendums. Cette stratégie peut porter ses fruits dans des pays autocratiques, mais de telles conditions sont inacceptables pour des nations démocratiques. Des thèmes essentiels comme l'environnement et la durabilité, qui constituent des préoccupations majeures pour les régions et les communes alpines, ne sont pas sérieusement pris en compte par le CIO.

La CIPRA exige une réforme radicale du CIO et des règlements en vigueur pour la préparation et la réalisation des Jeux Olympiques d'hiver. Les JO d'hiver doivent redevenir des Jeux de la jeunesse, et un symbole de paix et de liberté. Ils doivent être préparés et réalisés de façon transparente, écologique et socialement acceptable.

Un désastre économique pour les régions

Une analyse coûts-bénéfices honnête montre immanquablement que le bilan des Jeux Olympiques est négatif pour le contribuable. Aucune étude sérieuse ne peut prouver que les Jeux ont contribué de façon durable et positive au développement économique d'une région alpine. Au contraire : l'expérience montre que l'impact économique des JO n'est positif qu'à court terme – dans le meilleur des cas. Pour les villes hôtes, l'héritage des Jeux est en général synonyme de dettes. En se focalisant sur les sports d'hiver liés à la présence de neige, les Jeux misent en outre sur le mauvais marché : ils attirent les feux des projecteurs sur des destinations déjà connues. Les régions périphériques, elles, se retrouvent avec des dettes et des installations en ruine. C'est ce qui s'est passé par exemple pour les vallées de Suse et de Chisone après « Turin 2006 ».

L'avenir des Alpes : un territoire sans JO !

Dans ces conditions, l'avenir des Alpes ne peut être qu'un avenir sans Jeux Olympiques. Les communes et les régions des Alpes doivent renoncer à accueillir à l'avenir les JO d'hiver. Il faut renoncer complètement à des candidatures qui coûtent beaucoup d'argent à l'État et aux communes, un argent qui manque ensuite pour d'autres investissements. Le CIO n'est manifestement pas prêt à opérer un changement de cap radical pour les JO d'hiver. Les régions alpines doivent en tirer la conséquence : les Alpes doivent devenir une zone sans Jeux Olympiques, aujourd'hui et à l'avenir !